République Française

Département du Gers

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Deuxième Circonscription

Candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

(Parti Radical-Socialiste, Parti Socialiste S.F.I.O., Convention des Institutions Républicaines, Clubs Républicains)



ELECTRICES, ELECTEURS,

Le système gaulliste a méprisé les élus locaux et nationaux, et les syndicats, notamment agricoles. Il s'adressait à la rue. Il est à l'origine même du désordre dont vous subissez en ce moment les conséquences dramatiques.

Les problèmes de tous les travailleurs, agriculteurs, ouvriers, cadres, fonctionnaires, jeunes, retraités et personnes âgées, artisans, petits commerçants, rapatriés, ont toujours été repoussés par le gouvernement. Il reconnaît aujourd'hui que leurs revendications étaient légitimes et réalisables. Mais il accorde des concessions sans prendre les mesures économiques qui conditionnent la paix sociale et le progrès.

La F.G.D.S., pour assurer le fonctionnement normal des institutions, a demandé des élections générales et déposé une motion de censure.

A ce moment, les députés ont fait leur choix. **Ceux qui ont refusé de voter la dernière motion de censure, dans la crise actuelle, sans précédent dans notre histoire, se sont eux-mêmes placés dans le clan gaulliste. Aucun républicain ne peut plus leur conserver sa confiance politique.**

C'est dans ces conditions, et pour faire sa place à la tradition radicale-socialiste, profondément enracinée dans ce département, que la F.G.D.S. a voulu marquer son union, par le choix, en ma personne d'un responsable national. Ma présence marque une volonté de clarté.

Le programme de la F.G.D.S., plus que jamais, est le seul qui permette au pays, à la veille du marché commun, d'éviter le désastre.

Le cas du GERS est caractéristique de la situation qu'il faut changer. Dans son allocution du 7 juin, le général de Gaulle a avoué son impuissance devant ce qu'il appelle une mutation agricole sans précédent. Il n'a pas eu un mot pour ceux qui en subissent les conséquences, au premier rang le GERS, dont le dossier n'a jamais été défendu.

Le dossier à défendre tel que me l'ont présenté les meilleures personnalités agricoles du département, comprend au moins :

- **La revalorisation des prix agricoles ;**
- **L'organisation des marchés agricoles ;**
- **La création d'un Office national du machinisme agricole et des produits chimiques et engrais.**
- **Des aides directes à la modernisation et à la concentration du secteur coopératif ;**
- **L'amélioration et la revalorisation de la retraite vieillesse, au lieu de l'I.V.D. humiliante et contraignante ;**
- **La révision de la loi sur les calamités agricoles avec création d'une Caisse nationale d'Assurances.**
- **Des mesures d'action régionale qui tiennent compte du côté humain de l'espace agricole et rural.**
- **Des mesures départementales pour la transformation des produits de qualité ;**
- **Pour l'Armagnac, une aide directe à l'amélioration du vignoble, sa reconversion vers la qualité, la continuation de l'aide du F.O.R.M.A.**

CETTE ACTION POUR LE GERS TROUVERA TOUTE SA FORCE DANS LA RESTAURATION D'UNE VRAIE RÉPUBLIQUE FRATERNELLE, LIBÉRALE ET SOCIALE.

Tous les hommes et toutes les femmes de Gauche et les démocrates voteront F.G.D.S.

André CELLARD

Avocat à la Cour

Membre du Bureau National Radical Socialiste

1er Secrétaire général adjoint de la F.G.D.S.

Remplaçant éventuel :

Olivier MARSEILLAN

Officier du Mérite Agricole

Membre de la Chambre d'Agriculture du Gers

Exploitant agricole

Maire de LAURAËT

C. PROUST, 32 - Condom.